



DOSSIER SPECIAL

Tenue à Abidjan de la COP15 contre la désertification

TABLE DES MATIÈRES

I. Introduction	2
II. Enjeux climatiques et socio-économiques de la désertification	3-5
III. Obstacles rencontrés lors de la conférence	6-7
IV. Projet de la Grande Muraille Verte	8
V. Bilan de la Conférence	9-10
VI. Progression de la pauvreté	11-12
VII. Défis à relever	13
VIII. Conclusion	14

I. Introduction

Sous le thème : « Terres. Vie. Patrimoine : D'un monde précaire vers un avenir prospère », la quinzième Conférence des Parties (COP15) de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) s'est tenue du 9 au 20 mai 2022 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en présence des représentants de 196 pays dont neuf chefs d'Etats africains, pour tenter d'agir concrètement face à la dégradation rapide des terres et ses conséquences néfastes pour la biodiversité et les populations.

Le président français ainsi que la présidente de la Commission européenne ont participé aux débats en vidéoconférence.

Cette Conférence a lieu tous les deux ans, en parallèle de celles sur les changements climatiques et la diversité biologique, mais cette fois elle a été retardée d'un an en raison de la pandémie de Covid-19.



II. Enjeux climatiques et socio-économiques de la désertification

Cette conférence a eu pour objectif de proposer des solutions au niveau mondial pour faire face à la dégradation accrue des terres.

En effet, la désertification touche près de 12 millions d'hectares de terres chaque année et affecte 40% de la population mondiale.



L'ONU estime que 70% des terres émergées de la planète ont été transformées par l'Homme et que 40% des terres sont dégradées.

De l'Afrique subsaharienne à l'Asie centrale, les sols se détériorent sur l'ensemble des continents sous l'effet du changement climatique, des sécheresses de plus en plus fréquentes, mais surtout de la pression des activités humaines (déforestation, agriculture intensive, surpâturage...).

Si rien ne change d'ici à 2050, il faut s'attendre à un délabrement supplémentaire de 16 millions de km² de terres, soit une superficie équivalente à celle de l'Amérique du Sud.



La désertification a de nombreuses conséquences environnementales, mais aussi socio-économiques : destruction d'écosystèmes et appauvrissement de la biodiversité ; diminution de la capacité de stockage du carbone dans les sols ; raréfaction des ressources en eau ; pauvreté et insécurité alimentaire ; déplacements de population à cause de la sécheresse ; hausse des conflits et de l'insécurité.

A présent, près de la moitié de la population mondiale est affectée par la dégradation des terres, en particulier les populations les plus pauvres.

Enjeux climatiques et socio-économiques de la désertification

Ce phénomène menace, par ailleurs, environ la moitié du PIB mondial, soit 44 000 milliards de dollars.

Pour lutter contre la désertification, l'ONU propose, outre la conservation des sols avec la création massive d'aires protégées, la restauration de 50 millions de km² de terres dégradées d'ici à 2050 (soit 35% de la superficie terrestre mondiale), grâce à l'agroécologie ou encore la plantation de forêt.



Enjeux climatiques et socio-économiques de la désertification



Zone bioclimatique sahélo-soudanaise. conflit entre éleveurs et agriculteurs. Les systèmes de productions fondés sur le pastoralisme sont le moyen de subsistance de 20 millions de personnes au Sahel. Mais ceux-ci deviennent de plus en plus précaires à mesure que la superficie des terres dévouées au pâturage diminue. Ces pressions foncières font augmenter les affrontements entre éleveurs et agriculteurs.



Soudan : Déplacement. Les catastrophes causées par le climat dans des régions déjà instables ébranlent les structures sociales traditionnelles, les mécanismes de résolution des disputes et la production de nourriture. Le Soudan a subi en 2020 ses pires inondations en 60 ans. Plus de 100 personnes ont été tuées et 500 000 déplacées. Presque 5,5 millions d'hectares de terres cultivables—une région de la taille de Djibouti, ont été inondées.



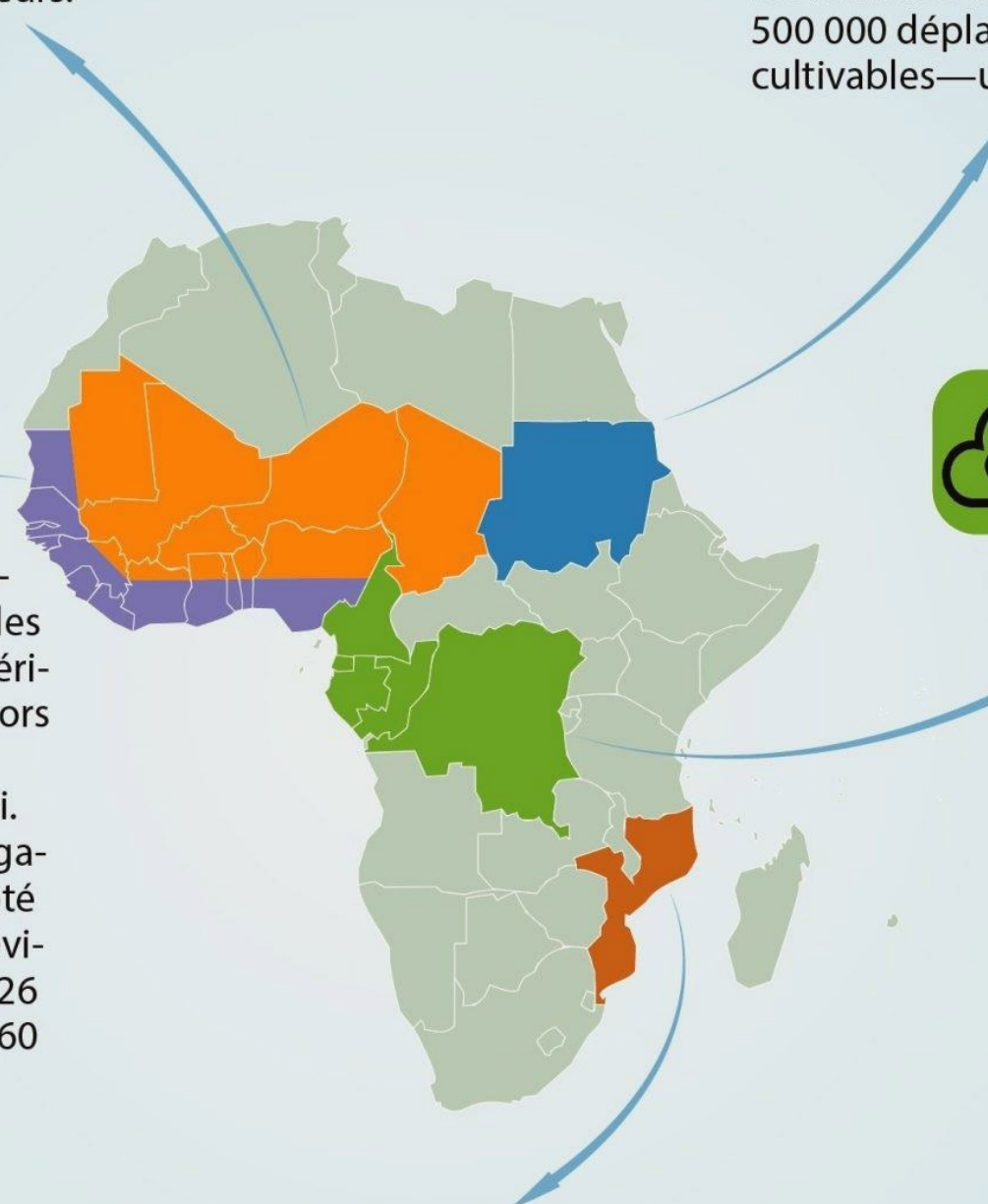
Golfe de Guinée : Pêche illégale. Le réchauffement des océans et leur acidification a décimé les réserves de poissons. En 2017, 97 pêcheurs nigériens ont été tués par des forces camerounaises lors d'affrontements autour de l'accès depuis longtemps contesté aux eaux autour de Bakassi. Lors d'un autre affrontement, un pêcheur sénégalais a été tué quand son chalutier a été intercepté par les gardes côtes mauritaniens. Selon les prévisions, les stocks de poissons doivent chuter de 26 % d'ici 2050 en Afrique de l'Ouest, et de jusqu'à 60 % dans certains endroits le long de l'Équateur, augmentant encore la compétition.



Bassin du Congo : Émissions de carbone. L'augmentation de la chaleur et la sécheresse empêche les arbres de pousser dans le Bassin du Congo, réduisant ainsi leur capacité à capter les gaz à effet de serre. Ce Bassin, hôte de la deuxième forêt tropicale la plus importante au monde et la source de pluie la plus importante du Sahel et ailleurs, devrait selon les prévisions se transformer en source d'émissions de carbone d'ici 2050, alors qu'il l'absorbait jusqu'alors.



Mozambique : Infrastructure. Trois des cinq ouragans les plus sévères à avoir touché le Mozambique se sont produits les deux dernières années. Les ouragans Idai et Kenneth ont détruit 250 000 habitations et tué des centaines de personnes. En janvier 2021, l'ouragan Éloïse s'est abattu au même endroit, et s'est suivi de semaines de pluies torrentielles. Les inondations ont endommagé 30 000 habitations, écoles, cliniques et autres structures qui avaient servi à héberger ceux qui avaient perdu leurs maisons après l'ouragan Idai.

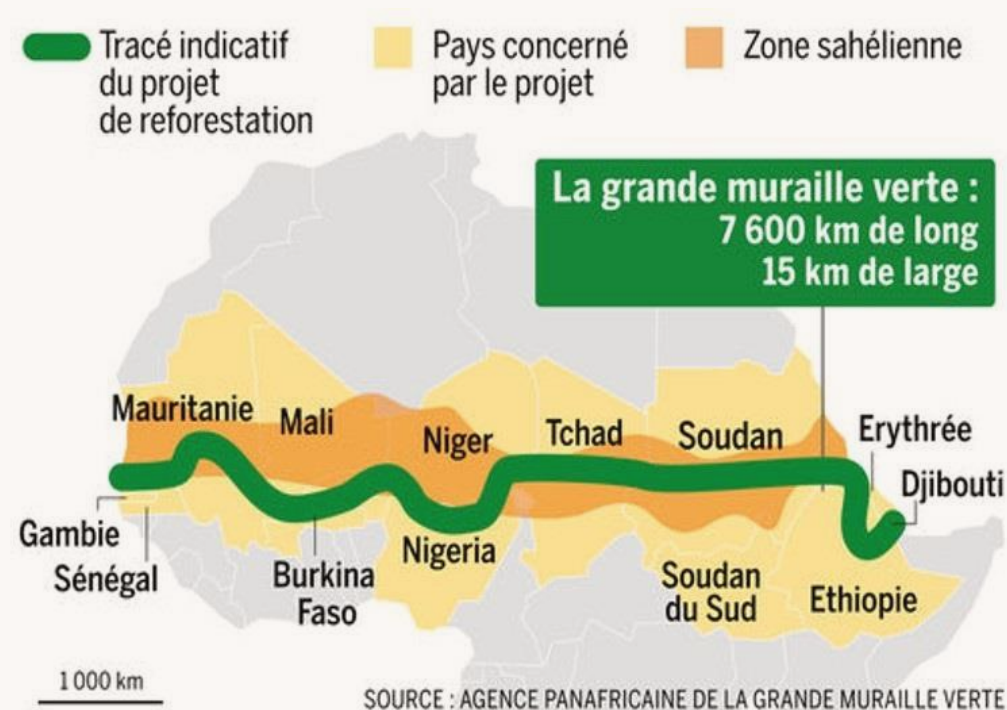


III. Obstacles rencontrés lors de la conférence

Les obstacles qui se sont dressés devant la conférence sont nombreux.

À l'inverse des COP sur le climat et sur la biodiversité, cette convention fait figure de parent pauvre de la diplomatie internationale.

Ses thèmes peinent à se retrouver sur le devant de la scène et à mobiliser l'opinion publique.



Un rapport de l'ONU dressait en 2020 un bilan pessimiste de l'initiative de la Grande Muraille Verte en Afrique.

En plus de critiques récurrentes sur la pertinence et la réalisation du projet sur le terrain, depuis le lancement de ce projet en 2007, seuls 4 millions d'hectares auraient été reboisés sur les 100 millions visés d'ici à 2030, soit seulement 4 % de la surface projetée.

En quinze ans, seulement 10 à 15 % des objectifs de la muraille verte entre Dakar et Djibouti ont été atteints, notamment faute de financements.

Encore aujourd'hui, cette convention sur la désertification ne soulève pas les foules.

Après trois ans de pause suite à la pandémie de Covid-19, le cycle des négociations reprend son cours, mais au ralenti.

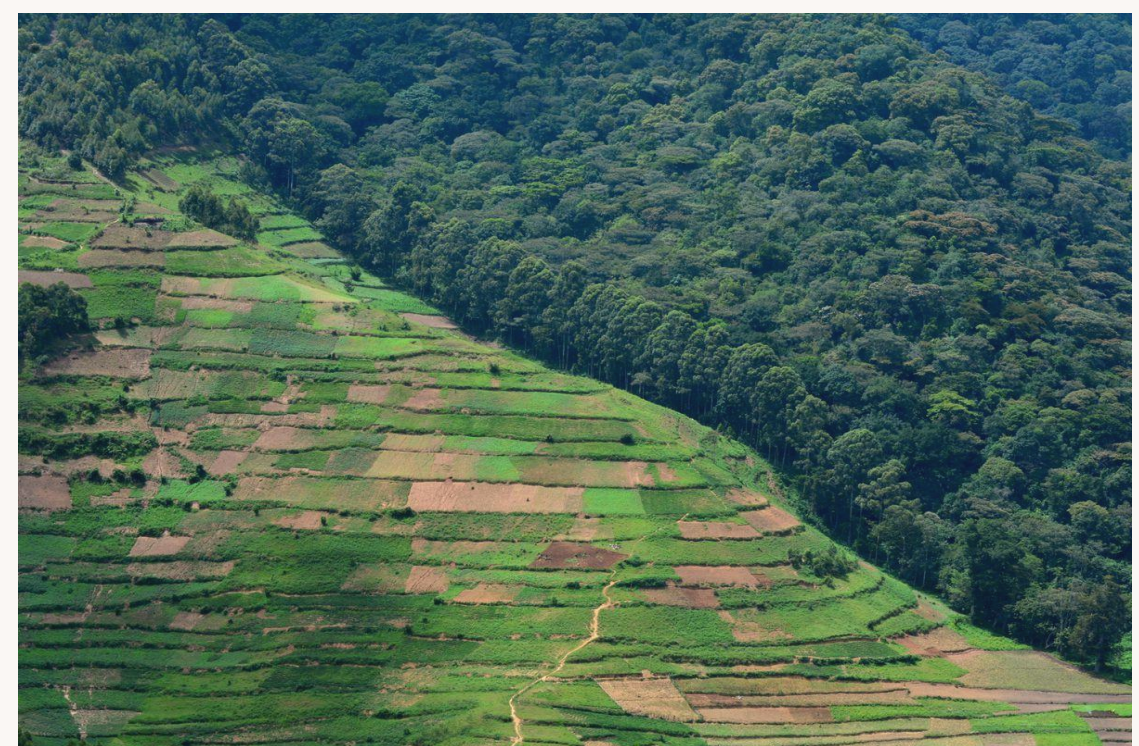


Deux raisons expliquent cette frilosité : la lutte contre la désertification coûte cher et les premiers pays concernés vivent déjà sous perfusion de l'aide internationale.

Or un financement massif par les pays du Nord est indispensable pour réaliser les programmes de restauration des sols et de reforestation.

La lutte contre la désertification vient aussi frontalement remettre en question le modèle agricole intensif.

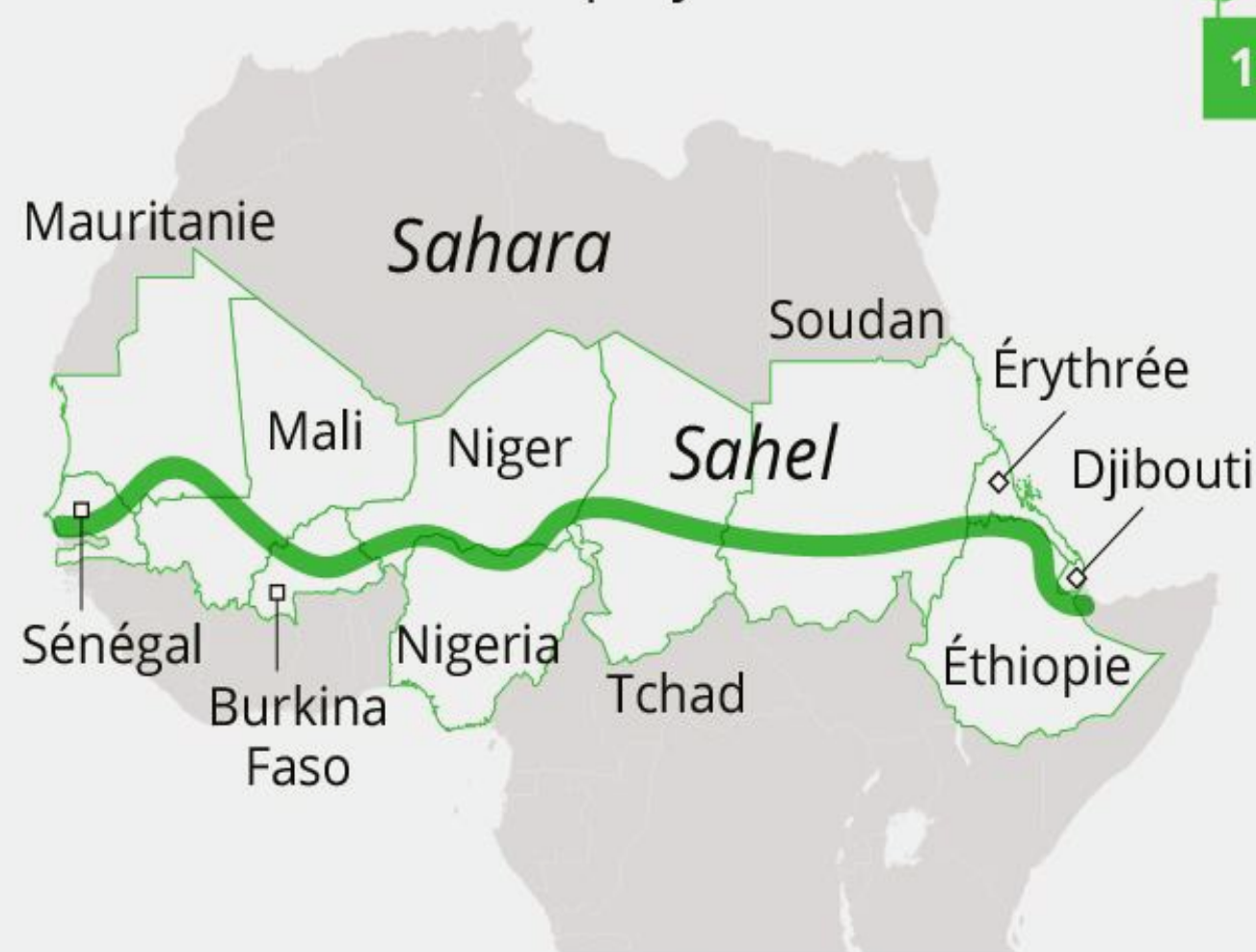
Certains préfèrent fermer les yeux, or jusqu'à 70 % de l'eau utilisée l'est pour les besoins agricoles et 80 % de la déforestation est due à l'agriculture.



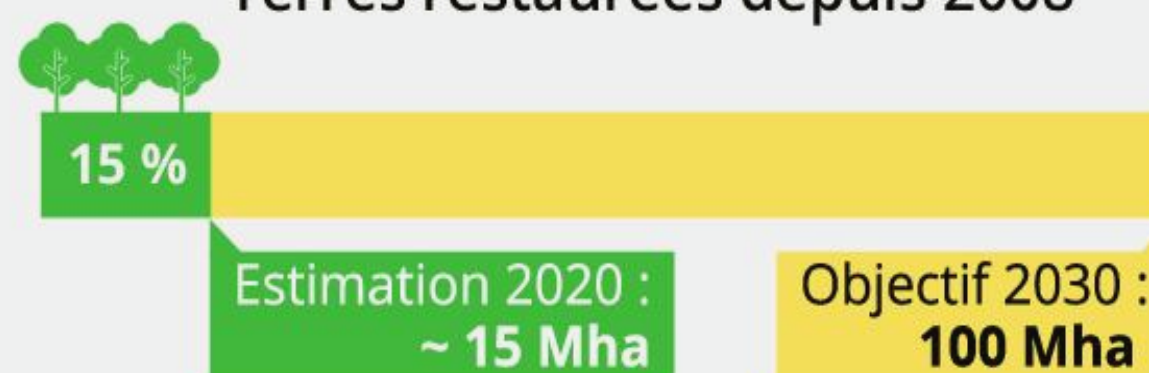
La Grande Muraille verte commence à sortir de terre

Projet : reforestation d'un couloir de **8 000 km** pour lutter contre la **désertification** et les effets du **changement climatique**.
Les retombées positives incluent aussi la création d'**emplois locaux**.

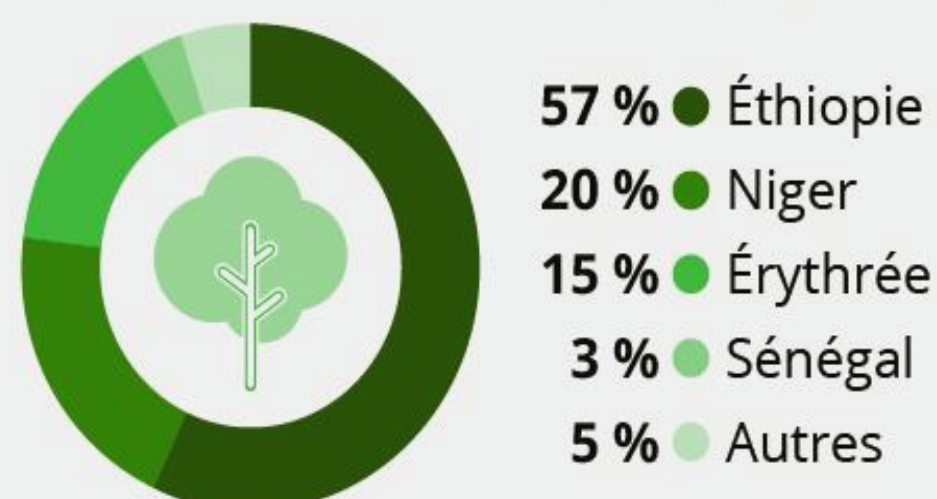
- Tracé prévu de la GMV
- États membres du projet



Terres restaurées depuis 2008



Terres restaurées par pays *



* basées sur les données de 2019.

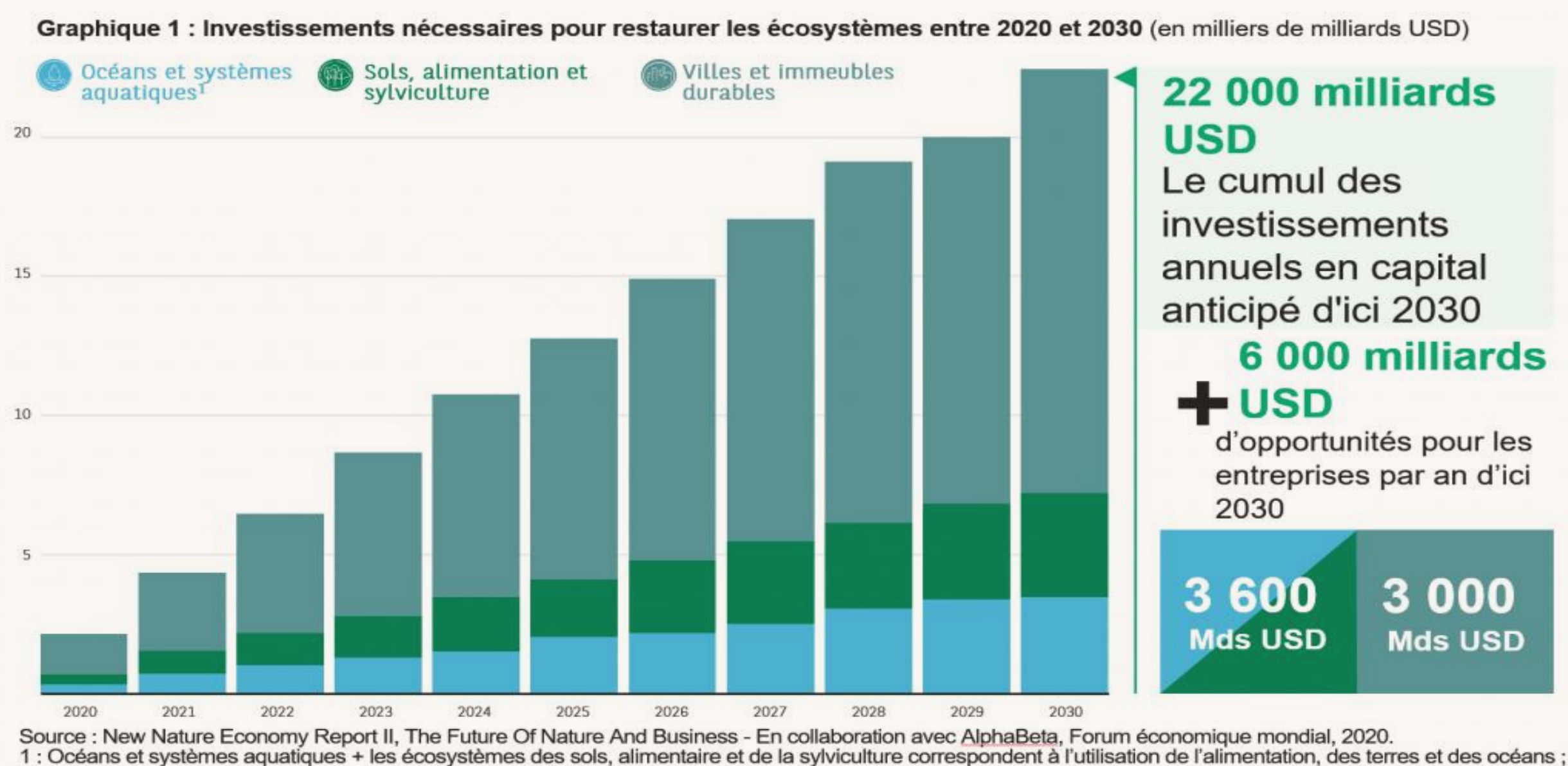
Sources : UNCCD, Greatgreenwall.org



V. Bilan de la Conférence

Cette réunion des chefs d'Etats devait offrir une réponse concrète aux défis interconnectés de la dégradation des sols, du changement climatique et de la perte de biodiversité, alors que le monde entre dans la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes.

d'ailleurs été portée à la question du genre, qui a fait l'objet d'une session entière et d'une déclaration politique commune. Autant d'engagements qui doivent répondre aux défis que constitue la désertification. A la clôture des travaux, les délégations se félicitaient par ailleurs de la prise en compte, pour la première fois, de la question foncière.



A l'issue de ses travaux, la Conférence a adopté des décisions prévoyants notamment « l'accélération de la restauration d'un milliard d'hectares de terres dégradées d'ici à 2030 », le renforcement « de la résilience face à la sécheresse en identifiant l'expansion des zones arides » et l'amélioration de « l'implication des femmes dans la gestion des terres ». Une attention particulière a

Evoquant le cas du Sahel, où la pression sur les terres est très forte, il a été régulièrement rappelé lors des discussions que la mise en place d'un régime foncier constituait un prérequis indispensable à une lutte efficace contre la dégradation des terres, et par conséquent, à la survenance des conflits et des déplacements de populations.

Pour autant, en dépit des enjeux et malgré les grandes déclarations lors de la COP15, aucune décision politique majeure n'a été prise à l'issue de ce forum.

Moins connu que les conférences sur le climat et la biodiversité, ce sommet s'est achevé sur un bilan mitigé.



Face à l'urgence et l'ampleur des paris, certains délégués ne cachent pas leur déception, mettant à l'index en coulisses « un rendez-vous manqué ».

De nombreux représentants du continent africain espéraient greffer un protocole additionnel sur la sécheresse à la convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification.

Inspiré du protocole de Kyoto, cet instrument juridique contraignant

aurait permis de drainer des financements pour lutter contre la sécheresse et ses conséquences, en plus d'inciter les pays touchés par ce phénomène climatique à mettre en place des plans d'action nationaux comprenant notamment des systèmes d'alerte précoce.



Au cours des négociations, la délégation américaine a opposé un refus net à ce projet de protocole, objectant des aides importantes déjà prévues, selon elle, pour répondre aux aléas provoqués par la sécheresse.

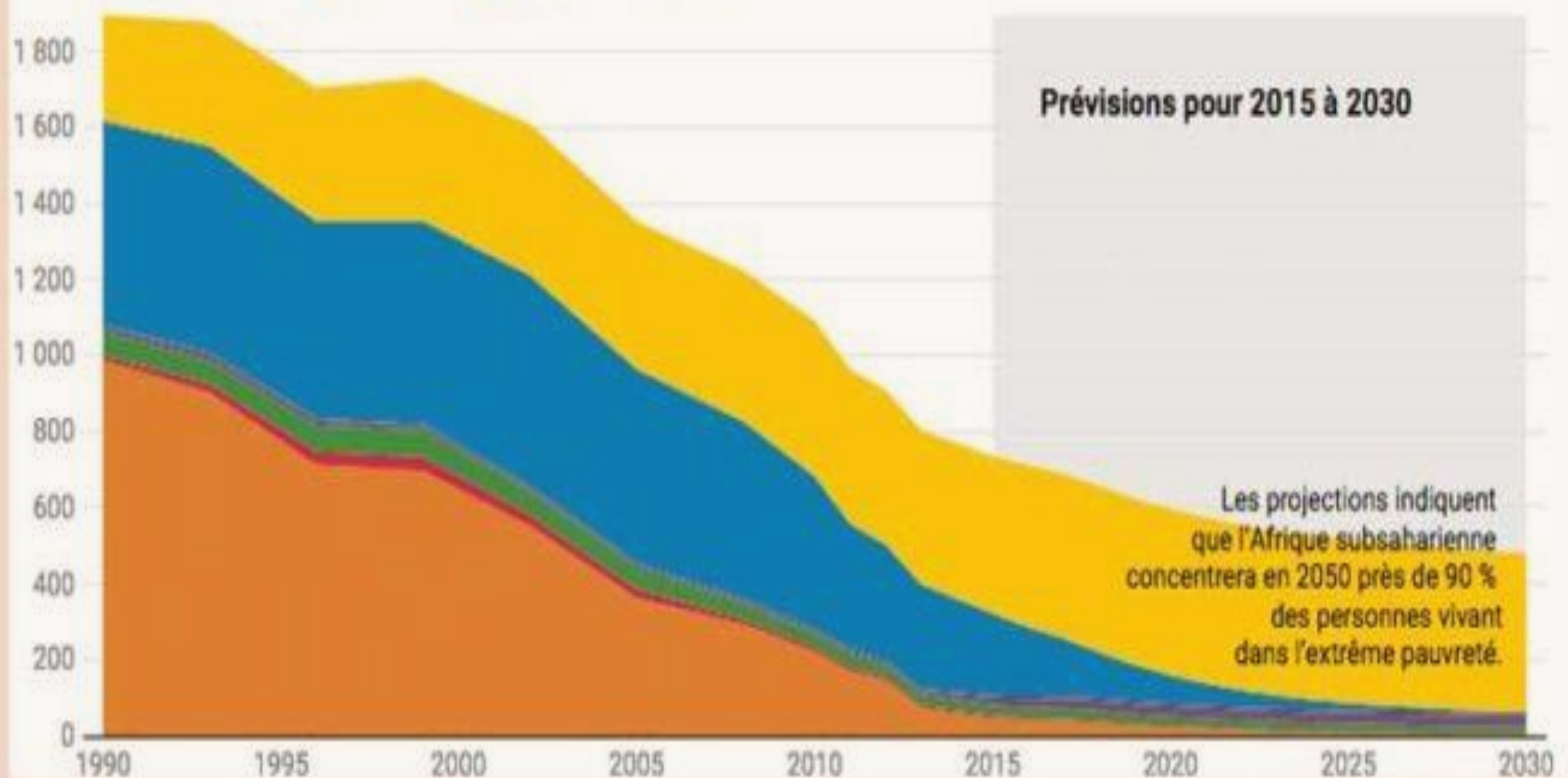
En l'absence d'accord, un « groupe de travail intergouvernemental sur la sécheresse » a été créé et le sujet sera à nouveau sur la table des négociations lors de la COP16, qui se déroulera en 2024 en Arabie saoudite.

VI. Progression de la pauvreté

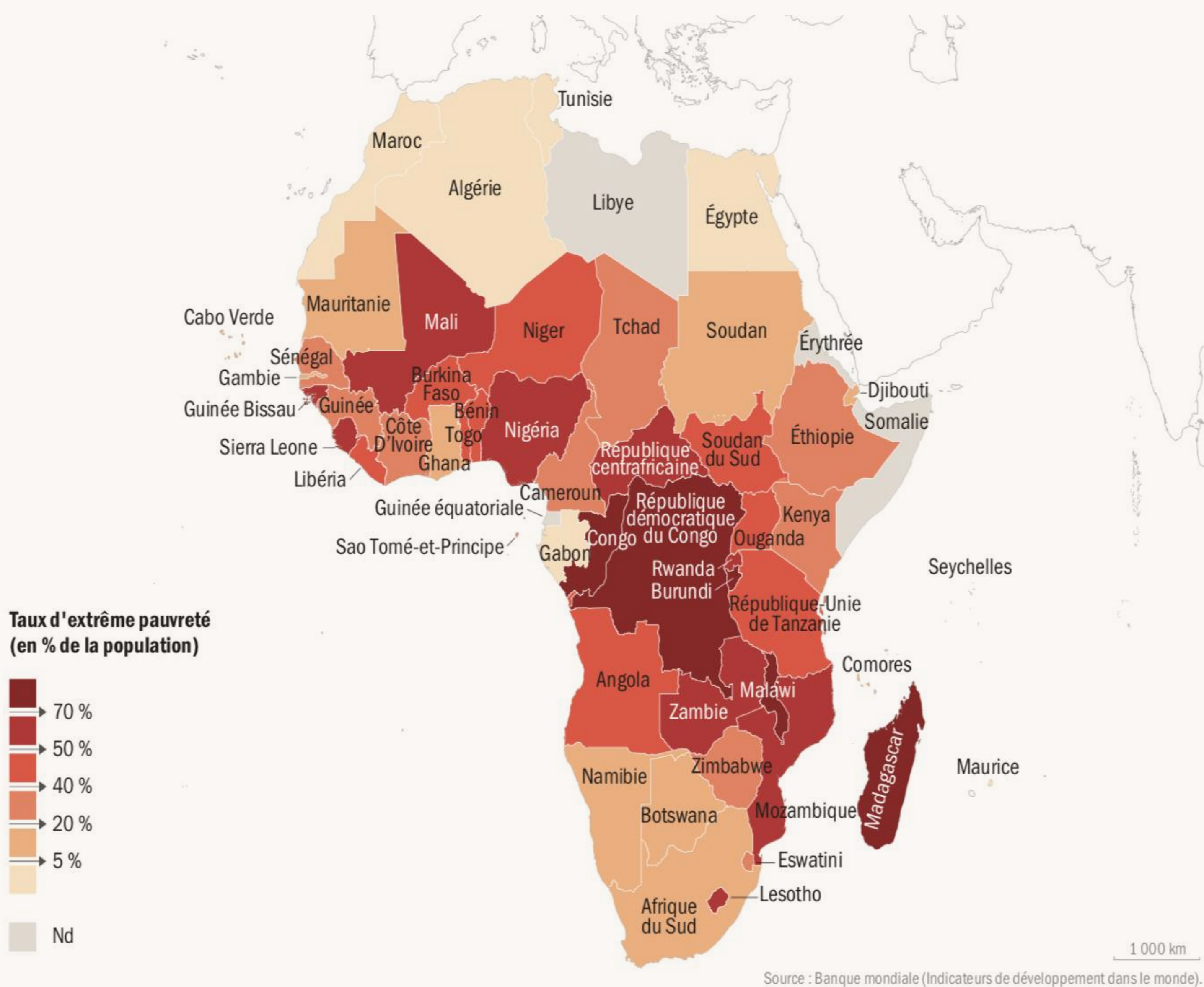
L'extrême pauvreté continue de progresser en Afrique subsaharienne, à l'inverse de toutes les autres régions du monde

Nombre d'habitants vivant dans l'extrême pauvreté (millions)

Asie de l'Est et Pacifique Europe et Asie centrale Amérique latine et Caraïbes Moyen-Orient et Afrique du Nord
Autres (Revenu élevé) Asie du Sud Afrique subsaharienne



Progression de la pauvreté



VII. Défis à relever

La conférence a abordé des questions cruciales au moment où, partout dans le monde, le désert avance de manière inexorable.

La tempête de sable qui frappe l'Irak est un exemple des conséquences de la désertification.



De l'Afrique Subsaharienne, à l'Asie centrale en passant par le Proche-Orient, des centaines de millions de personnes sont aujourd'hui touchées par la désertification. Selon l'ONU, 3,2 milliards d'êtres humains seront affectés à court terme.

La désertification, phénomène certes quasi planétaire, revêt en Afrique et en particulier dans la zone se trouvant au sud du Sahara un visage spécifique de calamité et de pauvreté qui installe progressivement un sentiment de désolation et de fatalité.



Actuellement, plus des 2/3 de la superficie du continent africain sont couverts de zones désertiques ou fortement dégradées.

Avec 319 millions d'hectares menacés de désertification, le continent africain est particulièrement affecté par la désertification, notamment dans sa bande sahélienne.

VIII. Conclusion

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Afrique subsaharienne est la région la plus touchée par ce phénomène comparé au reste du monde.

Et si la COP15 se tient à Abidjan (Côte d'Ivoire), c'est aussi que la surface forestière du pays a diminué de 80 % depuis 1900..

Au rythme actuel, la forêt ivoirienne pourrait disparaître entièrement à l'horizon 2050.

Avec la sécurité environnementale, se trouvent en jeu la sécurité alimentaire, la sécurité humaine et la sécurité "tout court". Une terre perdue à la vie est une terre gagnée à l'insécurité.

Les zones en prise avec une dégradation extrême des conditions environnementales sont bien souvent aussi celles où les conflits éclatent, où les populations sont déplacées et où les groupes terroristes et séparatistes cherchent à s'infiltrer.





ATLANTIS

Centre de Recherches et d'Études Géostratégiques
Center for Geostrategic Research and Studies

41, rue Kharzouza , CIL - 20200 Casablanca - Maroc

Tél : +212 522 950 955/ Fax : +212 522 950 953

contact@atlantis-center.org

www.atlantis-center.org